

**MOI, JE CROIS QUE C'EST AVEC  
MOI QUE LE QUÉBEC VA CHANGER  
(JE SUIS EN SITUATION DE PAUVRETÉ).**

*Message recueilli lors du Forum citoyen pour un  
Québec et un monde sans pauvreté, mai 2002.*

**17 octobre 2002**

**Journée internationale de l'élimination de la pauvreté**

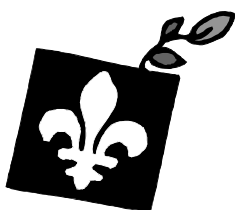
# **Déjeuner-rencontre**

**entre**

**des personnes en situation de pauvreté**

**et**

**des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec**



**Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté  
C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5**

Téléphone: (418) 525-0040

Télécopieur: (418) 525-0740

Courrier électronique: [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

Site Internet: [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)



# Mot d'introduction

Monsieur le premier vice-président de l'Assemblée nationale,  
Mesdames, Messieurs les parlementaires,  
ainsi que toutes les personnes qui sont rassemblées ici,  
comme nous le disons dans nos communications,  
bonjour tout le monde!

Nous apprécions la rencontre de ce matin, parce que cela veut dire qu'en cette Journée internationale de l'élimination de la pauvreté, des personnes en situation de pauvreté qui ont des choses à vous dire auront été au point 1 de votre ordre du jour.

Depuis 1998, nous disons qu'il faut faire passer la pauvreté du point varia à la «pôle» position de la liste des priorités des parlementaires et du gouvernement. Au moins aujourd'hui, pour vous qui êtes ici, ce sera concrètement le cas.

Cette année à nouveau, pour la deuxième année, vous avez répondu à notre invitation de marquer cette journée internationale par un moment de contact entre parlementaires et personnes en situation de pauvreté.

Cette fois-ci, la situation est particulière. Une commission parlementaire est en train d'étudier un projet de loi, le *Projet de loi 112 - Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion*, qui constitue la réponse du gouvernement à la demande que lui a fait le Collectif et des milliers de personnes avec lui, que le Québec se dote d'une loi sur l'élimination de la pauvreté.

C'est l'occasion de vous présenter cette chaise vide. Nous avions prévu réunir entre vingt et trente personnes en situation de pauvreté pour vous rencontrer ce matin, mais la convocation tardive et les précarités de la vie ont fait que plusieurs personnes appelées n'ont pu se libérer. C'est André, dont la conjointe est au plus mal. C'est France et Michel, qui ont reçu un appel pour un petit boulot. C'est Ghislaine, empêchée de se déplacer. Et plusieurs autres. Alors hier, quand nous nous sommes réunis pour préparer cette rencontre, une personne du groupe a demandé qu'on place une chaise vide, pour penser à toutes les personnes qui ne peuvent être là aujourd'hui. Un peu comme la chaise libre qu'on laissait autrefois à table en prévision des passants imprévus, elle est pour nous à la fois un signe d'exclusion et d'inclusion. Toutefois, les gens du groupe ont exigé que nous placions sur cette chaise, au dossier, une copie de la proposition de loi du Collectif.

C'est à la fois pour vous rappeler les milliers de personnes en situation de pauvreté qui y ont collaboré et qui ont exprimé les solutions qu'elles voyaient au problème de la pauvreté et pour vous dire que le groupe souhaite voir la loi 112 améliorée dans le sens de ce projet de loi.

Quand nous avons discuté du contenu de cette rencontre avec la présidence de l'Assemblée nationale, la demande était de nous concentrer sur les solutions au problème de la pauvreté. Vous nous avez donné toute une commande !

Voici comment nous avons travaillé.

Hier nous nous sommes réunis pour nous préparer. Les gens se sont présentés et ont exprimé leurs préoccupations. Une façon de l'exprimer a été d'apporter un objet pour l'exposition que nous préparons en vue de l'*Agora pour un Québec sans pauvreté* qui aura lieu à deux pas d'ici au parc de l'Esplanade, du 20 au 28 octobre. Vous êtes d'ailleurs invités à cette agora. Chacun de ces objets présente une dimension de ce que c'est que vivre la pauvreté. Alors vous aurez droit ce matin à une petite exposition préliminaire, à vos tables. En vous présentant chaque personne, je vous indiquerai l'objet qu'elle a apporté et pourquoi.

Ensuite nous avons échangé sur ce que chaque personne tenait à vous dire, de même que sur différentes questions soulevées à la commission parlementaire depuis le début de ses travaux. Les participants ont donné leur vision sur ces questions. Nous avons obtenu une liste de points qui ont été travaillés en petites équipes et qui vous seront présentés maintenant. Selon les cas, les interventions seront individuelles ou en petit groupe. Elles dureront l'équivalent de deux minutes par personne. Ce qui occupera la prochaine demi-heure. Nous avons aussi préparé un résumé suivi à partir de cette liste de points qui ont tous un point commun : *Changer le regard et lever les obstacles*. Ce sera notre mot de la fin, qui sera lu par Madone Landry, Gérard Coulombe et Linda Roy.

Alors sans plus tarder, je vous les présente.

Vivian Labrie, pour le groupe

Québec, le 17 octobre 2002

# 1. Intervention de Joan Tremblay

*Voici Joan Tremblay, de St-Hyacinthe. Son objet est un sous-vêtement invisible en lien avec toutes les expériences de contrôle de leur vie privée que vivent les personnes en situation de pauvreté.*

Bonjour, d'abord, JE SUIS Joan ! Je suis une personne assistée sociale et, au nom du groupe, je suis chargée de vous dire que c'est pas le Collectif qui nous a dit quoi vous dire !

Voici maintenant ce que j'ai à vous dire !

D'abord un bref extrait du film *Laurence d'Arabie* : «*Je me méfie de lui, moi qui l'aime, comment doit-il avoir peur, lui qui se hait.*»

Aidez-moi à ne plus me haïr, car j'ai cru sincèrement que je vous faisais du tort, moi qui vous aime, chère société.

Le mot «émotive» m'est reflété par le verre de vos lunettes.

J'y répondrai émue par votre beauté.

Sensible certes je le suis, comme tous les autres êtres de mon espèce. Mon histoire renferme une grande souffrance physique et émotive. Hypersensible me classifiez-vous. Je vous répondrai : ne vous inquiétez pas. Je travaille fort à me soigner et avec votre aide j'y arriverai.

Vous ne pouvez me faire porter le blâme de qui JE SUIS. Tout comme vous, j'essaie du mieux possible d'améliorer mes conditions de vie.

Voilà que vous sursautez discrètement d'indignation, car vous êtes certaine que vous y travaillez beaucoup plus fort que moi, donc que votre apport est plus important.

Je vous soulignerez que vous disposez tout comme moi de vingt-quatre heures avant de rabattre une feuille de l'agenda de Vie et si nous pouvions changer de «rôle» ce même laps de temps, vous spéculeriez, peut-être surprise sur votre propre performance.

Je vous dévoile UNE ligne multiple de mon journal intime.

*«À plusieurs reprises, j'ai aidé un ami maniaco-dépressif à éviter l'hospitalisation. Il a, soit dit en passant, presque toujours travaillé et a même eu sa propre entreprise.»*

Vois-tu, chère société, c'est comme si je t'aidais à te soigner aussi. Je n'ai plus le goût de vous vouvoyer, car je me sens partie prenante de ton intimité. C'est comme ça : nous sommes interreliés même si je ne travaille pas à l'extérieur.

Les préjugés blessent celui qui les dit, qui les reçoit et même ceux qui les entendent. N'appauvrissons plus davantage notre regard, veux-tu ? Cela est la bonne nouvelle de cet instant : en ne faisant pas d'excès d'interprétation, nous partons gagnants.

Eh! Merci pour ton aide. Je me sens déjà mieux !!!

Joan Tremblay

Québec, le 17 octobre 2002

## 2. Intervention d'André Lemire

*Voici André Lemire, de Montréal. Son objet, coopté par son groupe, est une bottine de marche parce que les souliers sont le premier moyen de transport des personnes en situation de pauvreté. C'est aussi pour symboliser les manifestations pour que ça change.*

Bonjour !

À bas les préjugés qui entraînent une estime de soi « zéro » et un manque de débrouillardise. Je suis géré par le système : j'ai un psychiatre, une travailleuse sociale, etc... Parce que j'ai été un bon garçon, on m'a attribué un HLM. Finalement, je me sens inutile et on veut me rendre inutile !

J'en étais rendu à croire que j'étais un poids social pour ce système-là. Pour pallier à ça, j'ai pris des moyens pour me prouver que je peux encore travailler avec du monde. J'ai découvert mon potentiel. De bénévole et sans travail, je suis devenu travailleur à temps partiel et président du conseil d'administration du Groupe ressources du Plateau Mont-Royal.

Cette démarche citoyenne m'a permis de comprendre que j'avais des moyens pour lutter contre ce système.

André Lemire

Québec, le 17 octobre 2002

### 3. Intervention de Sally Robb

*Voici Sally Robb, de Montréal. Son objet est une boîte de Kraft dinner parce que quand on manque de sous pour bien s'alimenter et qu'on ne fait qu'un repas par jour, on est malade plus facilement.*

Bonjour, je suis Sally Robb.

**« Je ne suis pas exclue à cause que je suis pauvre. Je suis pauvre à cause que j'ai été exclue. »**

C'est seulement quand on valorise les talents de chaque personne, **sans tenir compte de leur valeur économique**, qu'on va bénéficier comme société de toute la richesse que le monde peut nous donner.

Donc, il faut valoriser les talents des personnes sans tenir compte de leur valeur économique, plutôt que valoriser le travail ou l'emploi.

Il faut aussi éliminer tous les obstacles qui sont basés sur des préjugés destructifs. Par exemple, si je peux faire du bénévolat, ne m'obligez pas à m'adapter aux programmes d'aide sociale et aux normes de la société.

Laissez-moi être ce que j'ai envie d'être !!!

Sally Robb

Québec, le 17 octobre 2002

## 4. Intervention de Linda Roy, Gérard Coulombe et Lynda Lafrenière

*Voici maintenant une intervention à trois.*

*Linda Roy, de Montréal. Son objet est une feuille blanche parce que c'est à cela que ressemblent les écrits pour une personne qui a de la misère à lire et à écrire.*

*Gérard Coulombe, de Québec. Son objet est un éléphant fétiche, en référence à tous les rêves et tous les espoirs qui animent les personnes et leurs actions individuelles et collectives.*

*Lynda Lafrenière, de Québec. Son objet est une couche de fortune qu'elle a utilisé pour se débrouiller aux jours où elle n'avait pas l'argent pour acheter des couches de tissu ou de papier pour son enfant. Elle a aussi apporté un gros NON pour tous les non que les gens rencontrent sur leur parcours.*

Bonjour !

Nous sommes Linda, Gérard et Lynda et nous voulons ici parler au nom de tous ceux et celles qui vivent une situation de pauvreté.

Vivre une situation de pauvreté pour nous, ça veut d'abord dire ne pas avoir les moyens de faire nos choix de vie. C'est, par exemple, de ne pas avoir les moyens de ne pas choisir entre se procurer nourriture ou médicaments. Vivre en situation de pauvreté c'est devoir survivre en allant de jobine en jobine, de programme en programme, de 6 mois en 6 mois et en acceptant les petites jobs au noir que nous pouvons faire. Tout cela en subissant la pression des employeurs qui ne cherchent souvent qu'à nous exploiter. « *Si t'es pas contente, il y en a plein qui attendent juste ta job* ».

Par rapport à la manière d'améliorer les revenus des personnes en situation de pauvreté, une question qui est soulevée à la commission parlementaire sur le projet de loi 112, voici ce que nous avons à dire. La pauvreté, ça touche toutes sortes de monde. Des gens avec ou sans emploi, des gens scolarisés ou non, des gens qui touchent des prestations d'aide sociale et ainsi de suite. Au Québec, une personne sur quatre vit en situation de pauvreté. Cela peut arriver à tout le monde, à vous comme à votre sœur, à votre mari, à vos parents... Il faut avant tout reconnaître les différentes situations qui mènent à la pauvreté. Arrêter de poser mille et une questions et de remettre le fardeau de la preuve sur le dos des personnes. Avant de

juger, il faut s'attarder aux causes de la pauvreté et cesser de condamner les personnes avant de les avoir entendues.

Il faudra arriver à placer les personnes au centre, à leur donner le droit et les moyens de s'en sortir. Il faut sortir de la logique des 6 mois en 6 mois, des situations précaires, d'un salaire minimum qui ne sort pas de la pauvreté et qui ne suit pas les augmentations du coût de la vie ainsi que des normes minimales inadéquates.

Se donner les moyens d'améliorer les revenus des personnes en situation de pauvreté, c'est se donner un salaire minimum et des normes minimales décentes et un barème plancher qui couvrent les besoins essentiels pour tout le monde. Il serait notamment temps de faire le débat qui s'impose sur les possibilités d'offrir un revenu minimum garanti qui, nous le répétons, doit couvrir les besoins essentiels de tous et de toutes.

Pour finir, nous voudrions vous rappeler que nous avons ici voulu nous faire la voix de bien des gens qui ne peuvent être là aujourd'hui. Différentes situations mènent à la pauvreté, nous ne pouvons en faire le tour en quelques minutes, mais, chers éluEs, prenez donc le temps d'y penser, juste un peu à chaque jour... Nous, nous devons continuellement y penser...

Merci.

Linda Roy, Gérard Coulombe, Lynda Lafrenière

Québec, le 17 octobre 2002

## 5. Intervention de Gisèle Larochelle et de Lucienne Cadoret

*Cette intervention est à deux voix.*

*Gisèle Larochelle, de Trois-Rivières. Son objet est une poêle «tapée» et retapée pour rappeler tous les objets qui se brisent et qu'on ne peut remplacer.*

*Lucienne Cadoret, de Québec. Son objet est une paire de sandales finies, parce que les souliers, ça coûte cher à remplacer.*

Bonjour,

Nous sommes Gisèle et Lucienne. Nous sommes deux femmes de 60 ans, prestataires de l'aide sociale, qui avons des contraintes sévères à l'emploi. Nous vivons présentement des situations d'injustice et sommes victimes de traitements discriminatoires. Nous osons, aujourd'hui, dire les vraies choses alors que d'autres les subissent en silence.

La plus grande souffrance que nous vivons vient des préjugés qui nous collent à la peau encore à 60 ans. La société nous renvoie une image de nous-mêmes comme d'un fardeau alors que nous sommes des personnes à part entière qui avons travaillé et contribué de plusieurs façons à la société.

Par rapport à la question des règles du système qui conduisent à des traitements discriminatoires et à des situations gagnant-perdant qui est soulevée à la commission parlementaire sur le projet de loi 112, voici ce que nous avons à dire en tant que victime d'actes criminels, dans un cas, et en tant que prestataire de la Régie des rentes, dans l'autre.

**Lucienne.** Pendant longtemps, j'ai été glacée de peur. J'ai été victime d'actes criminels à plusieurs reprises dans mon existence. Aujourd'hui, je reçois de la CSST une indemnisation de 234,63\$ par mois qui a pour nom Indemnisation aux victimes d'actes criminels (IVAC). Parce que je suis assistée sociale, ma prestation de la sécurité du revenu à laquelle j'ai droit comme personne ayant une contrainte sévère à l'emploi est coupée de 234,63\$ soit l'équivalent du montant de mon indemnité. Pour les personnes qui ne sont pas à l'aide sociale, ce montant est un surplus à leur revenu alors que moi j'en suis privée. Je considère ce fait comme une injustice et comme un obstacle à ma capacité de vivre dans la dignité.

**Gisèle.** Il y a plus d'une année, le gouvernement m'obligeait à faire une demande de rentes au risque de perdre mes prestations d'aide sociale. Je reçois maintenant un montant de 57,20\$ par mois de la Régie des rentes. Cependant, le montant que je reçois de la sécurité du revenu est coupé de 57,20\$. J'ai contribué comme tout autres travailleurs et travailleuses au Régime des rentes en travaillant pour gagner ma vie et celle de mes trois enfants. Ce montant qui pourrait s'ajouter au montant de la sécurité du revenu aurait fait une différence avec les mois et les années puisque je suis privée d'un montant de 3 432\$ sur une période de 5 ans. En situation de pauvreté, ce montant est très important. En me privant de ce droit de reconnaissance de la part de la société, c'est à ma dignité que l'on touche.

Pour finir, nous voulons vous dire que nous parlons au nom de milliers d'autres personnes. Nous voulons sensibiliser le gouvernement à ces injustices et nous attendons de lui des gestes concrets pour mieux redistribuer la richesse.

Nous sommes solidaires des personnes présentes aujourd'hui et de toutes celles qui vivent les mêmes situations et qui ne sont pas ici avec nous.

Gisèle Larochelle et Lucienne Cadoret

Québec, le 17 octobre 2002

## 6. Intervention de Rachel Lacasse et Martine Brassard

*Les deux prochaines personnes se font écho.*

*Martine Brassard, de Québec. Son objet est trop gros pour être ici. C'est un frigo qu'elle n'en finit plus de déglacer. Il rappelle qu'elle a de la difficulté à le remplir à sa faim, qu'il faut du concret maintenant et que c'est urgent.*

*Rachel Lacasse, de Québec. Son objet est dans ses pieds. Ce sont ses orthèses. L'aide sociale ne couvre plus qu'une paire aux deux ans (avant c'était une par an). C'est pour rappeler que les dépenses qu'on ne fait pas coûtent cher ailleurs, en pilules au coût astronomique pour soulager le mal de dos qui est occasionné par la mauvaise posture.*

Bonjour !

Nous sommes des personnes en situation de pauvreté, une considérée comme personne apte au travail et une considérée comme ayant des contraintes sévères à l'emploi.

**Martine.** La pauvreté comme je la vis, ça veut dire être révoltée et malade, et ne pas avoir d'aide du tout. Ça fait 5 ans que je me bats pour avoir la contrainte sévère à l'emploi et pour recevoir des soins adéquats. Je suis reconnue d'un côté et pas de l'autre. Trouvez l'erreur. Je suis épuisée de courir pour avoir l'aide dont j'ai besoin et je n'ai aucune compréhension. Pourquoi ça prend autant de temps ?

Pour moi, vivre la pauvreté, ça signifie subir le poids des préjugés. C'est aussi de voir d'autres personnes assistées sociales qui n'ont pas le même chèque que moi.

Je voudrais bien me sortir de la pauvreté, mais je n'en suis pas encore sortie. J'ai suivi tous les programmes Extra et les programmes Paie, des programmes de formation, au Centre –Étape au Gîte. Je suis au Collectif, à l'ADDS et au CAPMO. J'aide des gens dans le besoin même si je le suis moi-même, quand j'en suis capable.

**Rachel.** Ma militance, soit à l'ADDS, soit à l'exécutif du Front commun des personnes assistées sociales du Québec et à l'exécutif du Collectif, c'est ce qui m'aide à briser mon isolement. Dans ces milieux, on nous accepte tel que l'on est.

Par rapport

- au fait de classer les personnes en situation de pauvreté selon leur aptitude au travail,
- aux mesures les plus urgentes,
- à l'importance de s'assurer d'analyser l'impact des décisions sur les personnes en situation de pauvreté et sur les écarts,

qui sont des questions qui sont soulevées à la commission parlementaire sur le projet de loi 112, voici ce que nous et d'autres, nous avons à dire.

En gardant la division apte et inapte, vous encouragez et nourrissez les préjugés. Il existe des préjugés entre les personnes inaptes et aptes. Nous voulons la solidarité entre ces personnes. Cessez de dire que c'est par lâcheté que les personnes aptes ne veulent pas aller travailler. En avez-vous des emplois? Des emplois valorisants? D'autre chose que la précarité? C'est pas parce qu'on est considéré apte qu'on peut faire n'importe quelle job. Il te considère comme apte, mais tu pourrais pas, pour toutes sortes de raisons. Ça peut être la santé, la technologie, la résistance au stress.

C'est difficile d'être considérée comme inapte. « Ils le savent que je suis malade. Pourquoi ça prend si longtemps avant d'être considéré inapte? Ça fait 5 ans que mon dossier est ouvert. En payant mes médicaments, c'est une semaine d'épicerie qui vient de sauter. » En parlant de nourriture... quand on est sur la sécurité du revenu, on ne mange pas de la première qualité, on mange la quatrième qualité. Qu'on soit apte ou inapte, la nourriture qu'on mange n'est pas aussi bonne que celle que mangent les gens qui ont un meilleur revenu.

On sent beaucoup de contrôle de la part du gouvernement. La distinction entre apte et inapte exclut les gens des chances de s'en sortir.

**Pour finir, nous voulons** vous dire que ça prend **une loi 112 améliorée adoptée en 2002, soit dans les plus brefs délais** et qui sera appliquée de façon efficace et humaine.

Ce qu'une loi 112 améliorée changerait dans nos vies, c'est de sentir une prise de conscience de la part de tous les parlementaires, ce qui inclut les ministres. Une loi 112 améliorée, ça permettrait la diminution des écarts entre les gens et donc une meilleure redistribution de la richesse.

Une loi 112 améliorée pour nous signifie aussi qu'on peut avancer d'un pas sans reculer de trois. Nous voulons un barème plancher qui assure un revenu

garantissant la couverture des besoins essentiels. Nous voulons dès maintenant la gratuité de l'assurance-médicaments pour toutes les personnes aptes.

On pourrait sentir votre solidarité si la loi 112 était améliorée et adoptée.

Rachel Lacasse et Martine Brassard

Québec, le 17 octobre 2002

## 7. Intervention de Frédéric Mailhot, Nicole Dignard et Madone Landry

*Voici une intervention à trois.*

*Frédéric Mailhot, de Montréal. Son objet est une série de poèmes, parce qu'écrire est souvent une façon de se libérer et d'apporter de la beauté.*

*Nicole Dignard, de Québec. Son objet est une pile rechargeable pour rappeler que si on charge et recharge encore les gens, il ne faut plus s'étonner qu'ils n'aient plus d'énergie à donner à ceux qui les surchargent !!!*

*Madone Landry, de Québec. Son objet est une carte de guichet automatique déchirée.*

Bonjour, nous sommes Frédéric Mailhot, Nicole Dignard, Madone Landry

À propos de la question des droits et de la contribution sociale, deux questions qui sont abordées par la commission parlementaire sur le projet de loi 112, voici ce que nous avons à vous dire et que nous avons dit aussi dans les mémoires de nos organismes respectifs.

Dans son préambule, la loi 112 fait référence aux droits et libertés ce qui, selon nous, est fondamental dans une approche globale du problème de la pauvreté. Toutefois, il s'agit du seul endroit où cette référence apparaît. Il nous semble essentiel que l'on en tire les conséquences dans la formulation de la loi. Cette insistance à vouloir assurer la réalisation effective des droits et libertés par leur inscription au cœur de la loi s'explique par la compréhension que nous en avons de même que par la conviction qu'il faut les assortir d'obligations légales spécifiques pour leur donner plein effet. Il faut réaffirmer les droits dans le but de les réaliser, une fois pour toutes, enfin.

Réaliser les droits reconnus par la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*, c'est affirmer la liberté et l'égalité en dignité et en droits de tous et toutes. Réaliser ces droits mène au respect parce que ce sont des repères fondamentaux de la vie en société. Ils sont nécessaires aujourd'hui alors que tant de personnes vivent dans un état de manquement perpétuel à cause du système dans lequel nous vivons. Réaliser ces droits, c'est reconnaître que la vie des personnes est inaliénable, que toutes personnes ont le droit inconditionnel de manger tous les jours, d'avoir un toit, d'étudier, d'être en santé, de se reposer, de participer activement à

la vie en société, de s'épanouir, et ainsi de suite. Réaliser les droits permet de changer le regard de la population sur les personnes en situation de pauvreté. Réaliser les droits permet de sortir de la culpabilisation et de se donner les moyens de transformer sa réalité. Réaliser les droits permet de dépasser les vieilles conceptions basées sur la loi du plus fort et d'aller vers une solidarité effective avec les personnes en situation de pauvreté afin que nous soyons tous et toutes des gagnants de la vie.

Notre système est basé sur le travail rémunéré avec ses valeurs de performance, de productivité, de rentabilité et qu'un individu est reconnu dans la société par son titre et le travail (rémunéré) qu'il accomplit.

Nous affirmons que le développement n'est pas seulement économique. La vitalité n'est pas un concept économique. La vitalité est humaine d'abord et avant tout, et il reste important de l'encourager dans toute son ampleur.

La contribution sociale a autant de valeur que le travail rémunéré. Nous voulons valoriser l'expertise des personnes en situation de pauvreté et agir pour contrer les préjugés et les discriminations. Il est impératif de retrouver à travers l'orientation sur l'emploi et le travail, le respect des différentes façons de contribuer à la société.

Voici quelques exemples.

En bénévolat : bénévoles dans des organismes de charité, bénévoles pour les personnes âgées.

Responsabilité familiale : Travail d'un parent à la maison, éducation des enfants.

Services à la communauté : Échanges de services, Entraide avec l'entourage (famille, amiEs, voisinages).

Engagement social : Participation au Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, qui écoute nos voix et qui reprend nos mots, militantisme et action socio-politique.

Création artistique : Artisanat, théâtre.

Personne ne fait rien, chacunE s'engage dans des actions socio-communautaires. Une société sans ces types d'engagement ne serait pas vivante. OUI, nous travaillons tous et toutes selon des intérêts divers, en faisant preuve de disponibilité et en basant notre vie sur des valeurs humaines. Voilà l'importance des petits gestes, de prendre soin de soi, des autres, en fait... de prendre soin de la vie... et de le reconnaître.

Il ne s'agit pas d'exister, il s'agit de vivre en s'épanouissant au sein d'une collectivité qui est vivifiante.

**Pour finir, nous voudrions vous dire que la contribution sociale ne doit pas être obligatoire et que nous devrions avoir le DROIT de nommer nos contributions sans être pénaliséEs et avoir le revenu minimum garanti.**

Frédéric Mailhot, Action Autonomie et CPMO

Nicole Dignard, La Courtepointe

Madone Landry, ADDS-QM

Québec, le 17 octobre 2002

## 8. Intervention de Suat Sezgi

*Voici Suat Sezgi, de Montréal. Il partage l'objet d'André Lemire.*

Bonjour !

Je suis québécois depuis 30 ans, je suis un athlète et un entraîneur spécialisé dans l'escrime débutant, intermédiaire et avancé pour loisirs et compétition. Je fonctionnais bénévolement avec une qualification professionnelle au Centre Immaculée-Conception durant plusieurs années. En 1993, j'ai perdu un bon emploi à cause de la récession et jusqu'à 1997, j'ai fait le circuit complet des programmes Extra et Paie. À la suite de cela, j'ai décidé d'utiliser mon expertise professionnelle comme travailleur autonome pour faire des projets de cours d'escrime parascolaire (loisirs et compétition).

Pendant 5 ans, jour après jour, j'ai vécu en situation de pauvreté avec un chèque d'aide sociale. J'ai cherché des subventions pour acheter de l'équipement d'escrime sans succès mais, en attendant, j'ai déjà réalisé deux activités parascolaires, pour lesquelles on me payait 35\$ de l'heure. Pour sortir de l'aide sociale, j'avais besoin de l'équipement pour faire plus d'activités. J'ai demandé souvent d'être déclaré comme travailleur autonome, mais mon agent à Emploi Québec a toujours refusé. J'ai reçu trois refus en révision. J'ai reçu une demande de remboursement pour fausse déclaration, parce que je recevais des chèques pour trois projets différents et ça ne rentrait pas dans la façon de calculer à l'aide sociale. Un an plus tard, j'ai reçu une lettre d'excuses pour leur erreur. J'ai fait un burn-out et j'ai perdu tous mes projets. Maintenant je veux encore faire des projets dans différentes écoles, j'ai encore besoin de subventions pour l'équipement. Au ministère des sports, il y a 100 millions \$ disponibles pour des activités sportives parascolaires pour les écoles défavorisées. On recherche des entraîneurs spécialisés. Pour moi, la solution c'est de pouvoir réaliser mes projets.

C'est mon cas à moi, mais il y en a plusieurs comme moi. Beaucoup cherchent à réaliser des projets mais le système ne permet pas de s'en sortir.

Suat Sezgi

Québec, le 17 octobre 2002

# Mot de conclusion

**«Enlevez les obstacles. Changez votre regard.»**

Maintenant que vous nous avez entenduEs, on veut vous faire un résumé et on veut vous le dire ensemble. Ce que vous avez entendu aujourd'hui, ce sont nos mots, c'est notre vie, c'est notre expertise.

Le projet de loi 112, c'est grâce aux personnes en situation de pauvreté qu'on l'a et grâce à ceux et celles qui ont appuyé en signant la pétition du Collectif. C'est nous, ça. C'est important que vous preniez acte de ce qu'on vous dit à son sujet. Et ce qu'on vous dit, c'est que vous devez aller le plus loin possible vers le projet de loi du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, pour qu'un jour, il ne soit plus nécessaire d'avoir un 17 octobre.

**Ce qui inclut** qu'il y ait une couverture des besoins essentiels avec une base commune pour tout le monde et en comprenant qu'en plus, il y a des besoins spéciaux qui ne sont pas exactement les mêmes pour tout le monde. Il faut en venir un jour à ne plus avoir à choisir entre manger et se soigner. Il faut en venir un jour à ce qu'il n'y ait plus besoin de banques alimentaires et qu'il n'y ait plus à manger de nourriture de deuxième, troisième ou quatrième qualité.

**Ce qui inclut** de comprendre que la pauvreté ça touche toutes sortes de monde, avec ou sans emploi, avec ou sans scolarité, à l'aide sociale ou pas.

**Ce qui inclut** de défaire les préjugés. Si vous voulez faire une campagne contre les préjugés commencez pas ôter ce qui les crée comme la division aptes-inaptes. Il faut voir toutes les couleurs de la pauvreté, y compris tout ce qui ne cadre pas dans les programmes.

**Ce qui inclut** le respect de la dignité. Tu ne peux pas rester digne quand on te fait avancer avec un bâton et une carotte.

**Ce qui inclut** de réaffirmer les droits dans le but de les réaliser. Ce serait pourtant supposé être quelque chose d'acquis. Vous devez corriger les aberrations comme les IVAC, les rentes et les pensions alimentaires qui sont soustraites de la prestation d'aide sociale alors que pour les autres elles s'additionnent au revenu. Il faut arrêter de nous mettre entre l'arbre et l'écorce. Ça suffit d'avoir une carte d'handicapÉ d'un bord sans le statut de l'autre. Si un médecin prescrit des médicaments, qu'on ait accès à ces médicaments. Arrêtez de contester le diagnostic des médecins de famille qui nous connaissent de longue date. Ça suffit les

maladies reconnues à une place et pas à une autre. Si vous nous trouvez trop jeunes pour être malades, sachez que la pauvreté et les préjugés, ça use.

**Ce qui inclut** d'améliorer les revenus et de mettre de l'argent au bas de l'échelle. Un barème plancher, ça fait partie d'une loi 112 améliorée. Un salaire minimum et des normes du travail qui en finissent avec la pauvreté au travail aussi. Le débat pour un revenu garanti, il faut le faire. Ça va ôter les étiquettes et ça va régler bien des problèmes autour de l'âge.

**Ce qui inclut** que les contributions sociales soient reconnues. Le bénévolat ne doit pas être obligatoire. Par contre, ce qu'on fait devrait être reconnu. Et le militantisme aussi. C'est faire avancer la société que de défendre ses droits. Laissez-nous contribuer à notre façon sans nous pénaliser.

**Ce qui inclut** de se préoccuper de réduire les écarts. Il y a une violence dans le système, il faut agir dessus.

**Ce qui inclut** de s'occuper du durable et du temporaire, sinon tu fais un pas en avant et tu recules de trois. Il faut en finir avec les programmes de six mois et rendre possible de sortir durablement de la pauvreté. Ce qui suppose aussi des emplois de bonne qualité, de pouvoir se syndiquer et d'avoir accès à des investissements dans l'égalité.

**Ce qui inclut** que le gouvernement s'oblige à regarder l'impact de toutes ses décisions sur nous, sur la pauvreté et les écarts qu'on vit.

Enfin, on veut que la vigilance et la surveillance autour de cette loi soient réelles et adéquates. S'il finit par y avoir un observatoire, qu'il travaille avec les personnes en situation de pauvreté. Qu'elles en soient elles aussi. Que les gens qui seront dedans ne fassent pas juste observer. Qu'ils et elles fassent l'expérience de proche. Et qu'ils et elles sachent écouter les gens. Et on vous dit qu'on va rester aux aguets et qu'on devra toujours faire partie de la solution.

En résumé du résumé, on vous dit : «Enlevez les obstacles. Avec nous, changez votre regard.»

---

Martine Brassard, Québec

---

Lucienne Cadoret, Québec

---

Gérard Coulombe, Québec

---

Nicole Dignard, Québec

|       |                                   |
|-------|-----------------------------------|
| _____ | Rachel Lacasse, Québec            |
| _____ | Lynda Lafrenière, Québec          |
| _____ | Madone Landry, Québec             |
| _____ | Gisèle Larochelle, Trois-Rivières |
| _____ | André Lemire, Montréal            |
| _____ | Frédéric Mailhot, Montréal        |
| _____ | Sally Robb, Montréal              |
| _____ | Linda Roy, Montréal               |
| _____ | Suat Sezgi, Montréal              |
| _____ | Joan Tremblay, St-Hyacinthe       |

Québec, 17 octobre 2002